

Bulletin Municipal

Commune de TRIORS

Février 1995

n° 21

Éditorial

Chers concitoyens

Un début d'année, même s'il est déjà avancé, est un seuil où, d'un côté, nous pouvons faire le bilan de celle qui s'est écoulée et, de l'autre, tracer des projets pour celle à venir. Cependant, à quatre mois des élections municipales (les 11 et 18 juin prochain), c'est plutôt vers le passé que nous pouvons nous tourner.

Dans ce bulletin, vous trouverez les rubriques habituelles : comptes-rendus des Conseils Municipaux et informations diverses.

Pour notre village, l'événement important de ces derniers mois a été l'ouverture de la 2ème salle de classe.

En effet, le 8 septembre dernier, en présence de Mesdames et Messieurs :

- le Préfet de la Drôme,*
- les Inspecteurs d'Académie et de l'Éducation Nationale*
- le Conseiller Général du Canton*
- les parents d'élèves*
- les conseillers municipaux,*

nous inaugurons cette nouvelle classe.

La rentrée scolaire 1994 mettait ainsi fin à quarante années de classe unique à Triors. Quatre décennies, où il a fallu toute la compétence, le savoir-faire et le dévouement de nos instituteurs et institutrices qui se sont succédé à Triors pour instruire nos jeunes correctement.

Une page est tournée. Désormais, grâce à l'effort de tous : parents d'élèves, enseignants, conseillers municipaux, nos enfants seront scolarisés dans les mêmes conditions pédagogiques que ceux de villages plus importants.

Simplement, en ce début d'année 1995, nous formulons les vœux pour que cette réalisation rende les meilleurs services et pour longtemps à nos jeunes concitoyens.

*Pour le Conseil Municipal,
Ernest MINODIER, Maire*

Sommaire

- ♦ *Les Conseils Municipaux*
- ♦ *L'école*
- ♦ *Saint-Vincent 1995*
- ♦ *Trier, c'est gagner*
- ♦ *Informations diverses*
- ♦ *TRI infos*

Les Conseils Municipaux

Conseil du 11 juillet 1994

Salle de classe

Étudier la possibilité de changer la porte de l'ancienne classe et faire chiffrer l'aménagement des abords.

Convention avec le Monastère

Une convention sera signée entre le Monastère et la Commune concernant l'élargissement de la voie communale n°7 (chemin des Carnets), jusqu'à l'entrée du Monastère. Cette convention prévoit la mise en forme de la chaussée par la société Planchatel (Monastère) et la réalisation du revêtement par la Commune. Mais tous les frais seront à la charge du Monastère.

Conseil du 15 septembre 1994

Ancienne école de filles

Faire procéder à une étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment par l'Office HLM de la ville de Romans sur la base de la création de 3 logements F4.

Salle de classe

Bilan du coût de construction de la nouvelle classe : 407 356 F TTC, y compris les travaux préparatoires, et tous honoraires et assurances.

Conseil du 22 septembre 1994

Budget supplémentaire

Vote du budget supplémentaire. Section de fonctionnement : vote d'une subvention de 6 000 F pour participation au voyage scolaire à Paris. Section d'investissement : 12 000 F pour l'achat de tables destinées à la salle de réunion.

Salle de classe

Une première inauguration pédagogique a eu lieu le jour de la rentrée en présence de M. le Préfet et des Inspecteurs de l'Éducation.
32 élèves sont scolarisés dans les 2 classes.

Conseil du 22 novembre 1994

Ordures ménagères

Une convention est signée avec le SAPR, fixant avec la société VALT, qui gère la décharge de Baternay, le montant de la taxe de décharge pour 1994.

Réseau d'assainissement

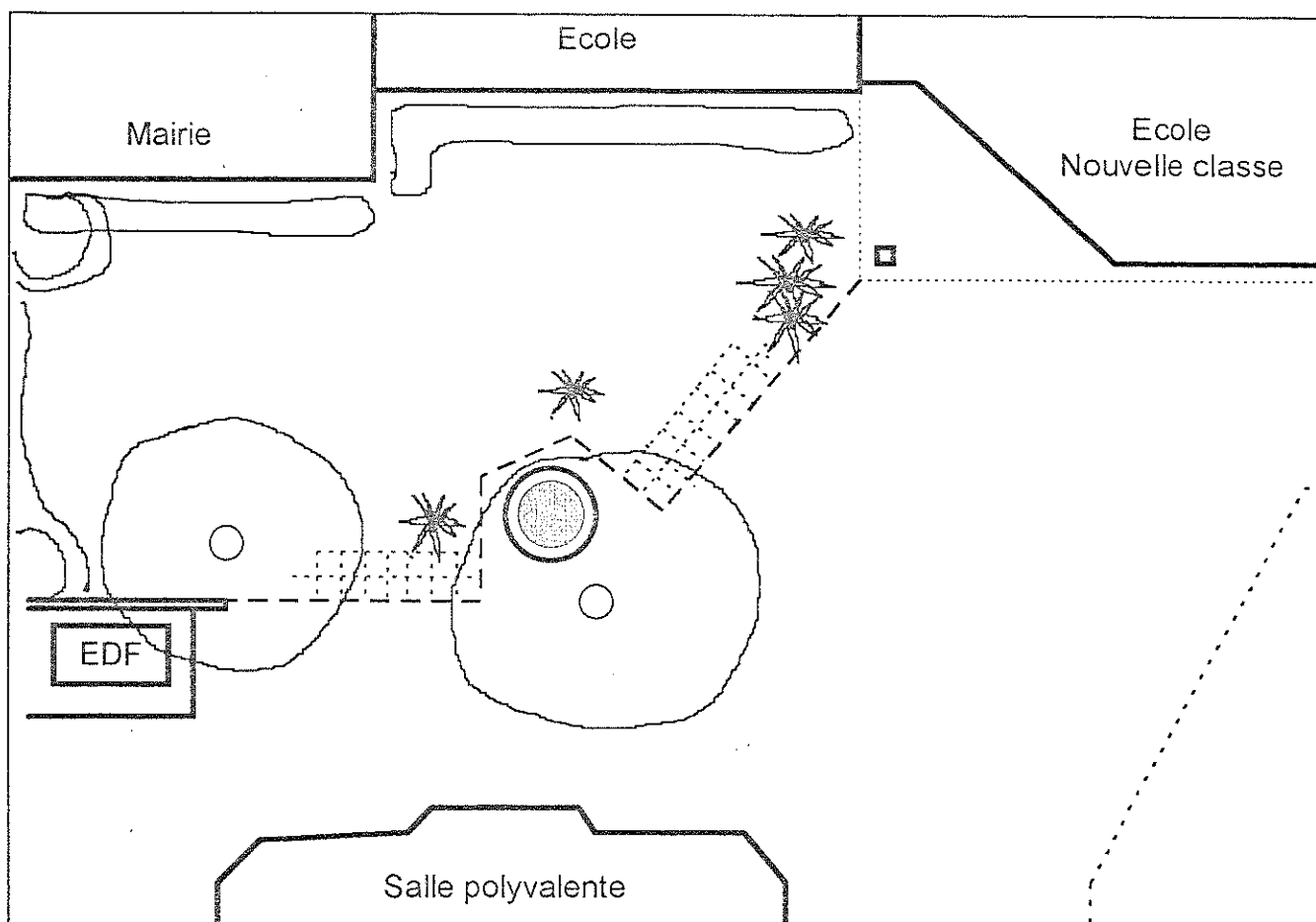
Il est apparu que des anomalies de branchement existent pour certaines maisons : les eaux pluviales s'écoulent dans le réseau réservé aux eaux usées. Ce dernier réseau est ainsi saturé, et, si rien n'est fait, des travaux d'un montant très élevé seront rapidement nécessaires. Une réunion en Mairie a permis d'informer les utilisateurs.

Salle de réunion

Commande de tables. Elles arriveront pour le repas des Anciens, le 17 décembre.

Jardin devant l'école

Le Conseil a reçu tous les élèves de la classe de Madame Compagnon venus présenter leurs projets pour l'aménagement du jardin au sud de la Mairie-Ecole. Plusieurs plans ont été discutés. Mais l'étude préalable avait été très approfondie et les conseillers n'ont pas trouvé beaucoup de modifications à apporter aux projets.
Approbation à l'unanimité. Les travaux seront entrepris aussitôt.



Le plan du jardin, mis au point par les élèves

Conseil du 27 janvier 1995

Ancienne école de filles

Par vote à bulletins secrets, avec 9 oui et 2 non, le Conseil accepte le principe de cession, pour une durée de 30 années, de l'ancienne école de filles, à l'Office HLM de Romans pour création de logements locatifs.

Prise en charge de voirie

Le Conseil accepte la cession à la Commune de la voirie du Lotissement Levant-Planchatel. La Commune en assurera désormais l'entretien.

Le Conseil accepte également la cession de l'éclairage de ce lotissement.

Travaux pour la sécurité

Considérant les subventions départementales (voisines de 150 000 F), ainsi que des subventions supplémentaires pour l'assainissement pluvial, le Conseil décide de faire effectuer des travaux devant la Mairie-Ecole pour rendre plus sûre la traversée du village.

Commission des chemins

Cette commission se réunira pour étudier les problèmes de sécurité routière sur le territoire de la Commune, et particulièrement au carrefour des Vernes.

L'école



Voyage à Paris

Le 14 mars, 12 écoliers de Triors prendront le TGV pour une semaine peu ordinaire.

En effet, pour ces enfants qui n'ont connu que la classe unique, découvrir Paris durant 5 jours est une ouverture à plusieurs dimensions.

Ouverture sociale d'abord, puisqu'ils vivront en dehors de leur famille, dans un cadre urbain : les triorais seront logés au 8ème étage d'une tour à Aubervilliers.

Ensuite, il leur faudra se familiariser avec la ville, les transports, les bâtiments, la circulation : c'est en Métro que les élèves partiront à la découverte de Paris. Ces situations nouvelles favoriseront l'autonomie, le partage, la communication, tout en éveillant la curiosité et l'esprit d'initiative.

Ouverture scientifique aussi où chacun pourra exploiter ses capacités à agir (La Villette), s'initier au raisonnement technologique (Cité des Sciences, Palais de la Découverte), approfondir des connaissances vues en classe (musées) et découvrir la Capitale et ses richesses (Tour Eiffel, Champs Elysées, Montmartre...)

Et si chaque enfant reviendra la tête chargée de souvenirs, c'est grâce aux efforts conjugués de la Mairie, du Conseil Général, du Sou des Ecoles et de la bonne coopération des parents et des élèves lors des différentes opérations menées à l'école.

Alors, un grand merci à tous.

Madame Compagnon, institutrice.

Le programme du séjour

Mardi 14 mars	Mercredi 15 mars	Jeudi 16 mars	Vendredi 17 mars	Samedi 18 mars
Départ Romans : 8 h 49	Le Louvre	Cité des Sciences	Palais de la Découverte	Muséum d'Histoire Naturelle
Arrivée Paris : 11 h 51	La pyramide	Explora (La Villette)		
Repas tiré du sac	Repas	Repas	Repas	Repas
Tour Eiffel	RATP	Cité des Sciences	Quartier de Beaubourg	Départ Paris : 15 h 34
Promenade sur la Seine	La Défense	Géode	Les Halles	Arrivée Romans : 18 h 45
Ile de la Cité				
Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	
Centre (courrier)	Champs-Elysées	Centre	Montmartre	
	Arc de Triomphe		Place du Tertre	

Aménagement du jardin devant l'école

Madame Compagnon ayant proposé à ses élèves de prendre en main l'aménagement de l'espace situé au sud du bâtiment Mairie-Ecole, les enfants se sont mis avec entrain au travail : d'abord le relevé des dimensions sur le terrain en vue de dessiner un plan général. Puis de très nombreuses esquisses. L'imagination débordante a dû être confrontée à de multiples contraintes : libérer des axes de vue, prévoir des passages, favoriser la facilité d'entretien. Lors du Conseil du 22 novembre, les enfants, un peu intimidés, ont pu enfin présenter plusieurs projets sous la forme de plans illustrés. Ces projets ont été discutés et une synthèse a été approuvée à l'unanimité.

Très rapidement tous se sont mis au travail : casser les mottes, enlever les pierres, préparer les plantations, mettre en place des bordures et des dalles. L'enthousiasme était au rendez-vous. Il nous faut ici remercier Mr Compagnon qui a mis gracieusement son temps et ses compétences au service de cette œuvre.

Le travail serait terminé si l'hiver n'était arrivé brusquement. On peut déjà cependant se faire une idée du résultat, mais on en reparlera au printemps. L'aménagement sera complété par une table et des bancs offerts par le Comité du Centenaire.

La Saint-Vincent 1995

Originaires de la Charente, arrivés à Triors en août 1989, après 22 ans passés à FONTANIL, petit village à dix km de Grenoble, nous participons à notre première Saint-Vincent.

Ce qui nous a le plus impressionné :

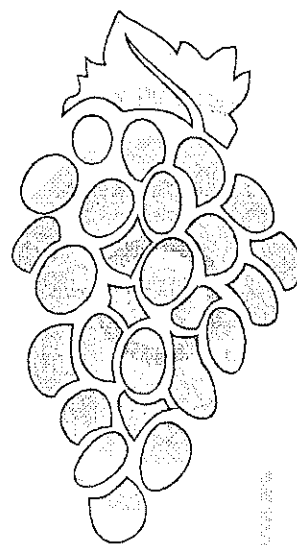
La fabrication des bugnes et toutes ces personnes venues pour la traditionnelle dégustation de ces bugnes et du vin blanc chez les présidents.

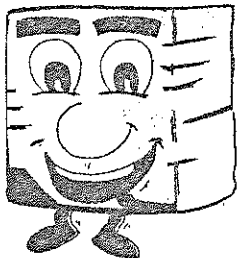
Janvier 1995, nous avons été présidents, c'est une fête formidable et une très bonne expérience.

Nous voudrions remercier les membres du Comité des Fêtes pour le travail accompli pendant ces quatre jours et nous concluons par ces quelques mots :

*La tradition, vieille d'un siècle, a été respectée par tous les présidents
qui nous ont précédés,
Nous ne sommes qu'un maillon de cette chaîne,
Nous aimons le vin blanc,
Nous aimons les bugnes,
Nous aimons LA SAINT-VINCENT.*

Marie-Claire et Jacques Deleigne





Trier, c'est gagner

La lettre d'informations : **TRI** infos n° 4, que vous trouverez ci-après, montre que Triors progresse encore avec près de 20 % d'augmentation en un an.
Le tri est vraiment devenu une habitude bien ancrée chez nous. Félicitations à tous.

Le préposé au nettoyage du parking du cimetière est cependant très déçu par le comportement de certains triorais.

Pour lui, il serait tellement simple de ne rien laisser traîner hors des conteneurs. Il lui est extrêmement désagréable d'avoir à passer derrière des personnes peu soucieuses de l'environnement. Il comprend mal la présence de cartons à terre. Il aurait été facile de les plier ou de les découper.

Merci pour lui.

Faire attention cependant à ne pas mettre de cartons ni de verre dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères.

Nous souhaitons la bienvenue à :

Nouveaux arrivants

- ◇ M. et Mme **JOFFRAY** Jean et leurs 2 enfants à Levant-Planchatel
- ◇ M. et Mme **BRUNEL** François et leurs 2 enfants au quartier Planchatel
- ◇ M. **MATHOULIN** Gilles et Mlle **VALLA** Isabelle dans le logement de la Mairie-Ecole
- ◇ M. **SEGUIN** Arnaud et Mlle **GUILLAUX** Nathalie au quartier Chatelard
- ◇ Mme **LEVY** Dominique au quartier Planchatel
- ◇ M. et Mme **SEUX** Henri, quartier les Chirouzes
- ◇ M. et Mme **FOUILLON** Laurent, quartier Chaumant
- ◇ M. et Mme **BEULIN**, quartier Chaumant

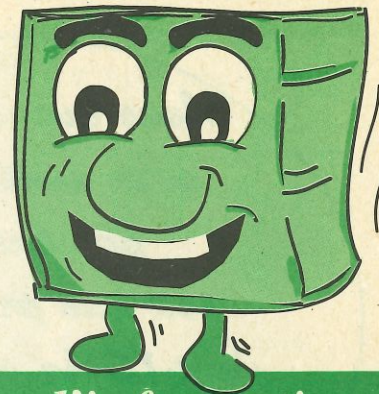
BENNE OBJETS ENCOMBRANTS

du 18 février au 4 mars
sur la place de la salle des fêtes

pour recueillir les objets encombrants :
vieille télé, machine à laver..., très grands cartons...
(ni gravats, ni branchages, ni métaux)

Les ferrailles sont déposées à la carrière
les premiers samedis de chaque mois, de 14 à 16 heures

TRI infos



la lettre d'informations

2 ANS
de tri sélectif

780 Tonnes

de matériaux recyclables ont été collectés et recyclés lors de la deuxième année de tri sélectif soit une progression de près de 30 % par rapport à la première année.

Durant cette deuxième année, 17 % des ordures ménagères ont été collectés et recyclés.

L'objectif des 20 % d'ordures ménagères recyclés est proche.

Une participation accrue de tous devrait permettre d'atteindre cet objectif dès l'année prochaine.

EN ROUTE "VERT" L'AVENIR !

N° 4

Décembre 1994

Direction de la publication :

Syndicat d'Aménagement
du Pays de Romans

75 02 47 27

SIVOM du Pays de l'Herbasse

75 4514 54

Maquette-Conception :

Communic'Action Bruno Roux

75 05 09 28

TRI INFOS est imprimé
sur un papier 80 grs recyclé à 100 %



PAYS DE ROMANS ET DE L'HERBASSE

le réflexe gagnant pour l'environnement !

A cartoon illustration of a smiling green square character. The character has large, expressive eyes with black pupils and white highlights, and thick black eyebrows. It has a wide, open-mouthed smile showing a white interior. The character is standing on two simple, curved legs. A green oval shadow is cast beneath the character. The background is a light cream color with some faint, sketchy lines.

780 t.

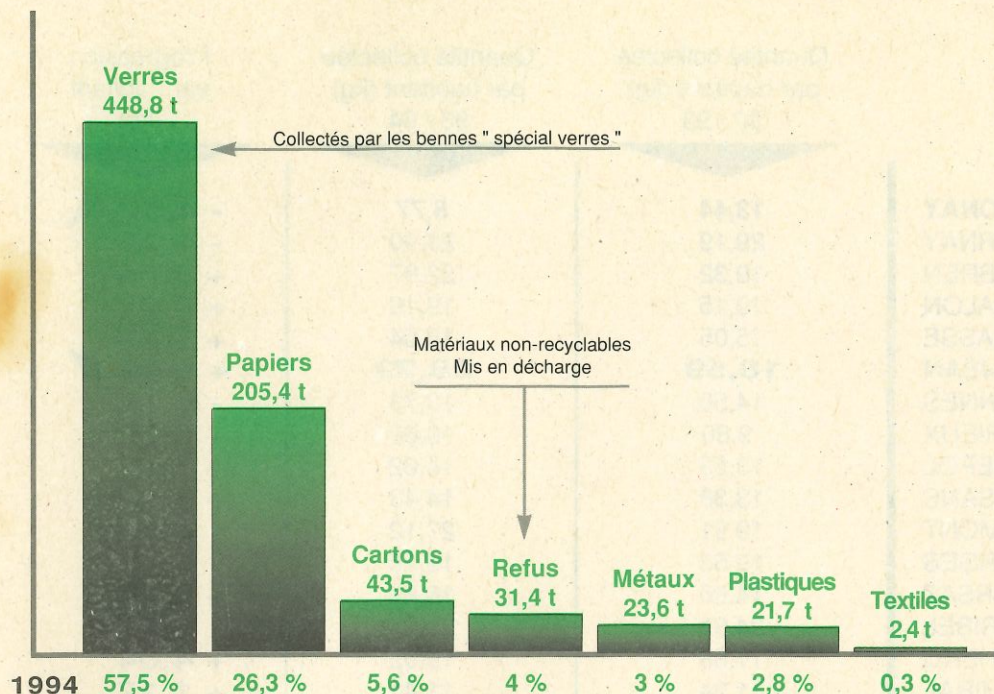
+ 10 kg

 $+ 8,3 \text{ kg}$ $+ 2 \text{ kg}$

A
LA
LOUPE

LA COLLECTE 1994

d'Octobre 93 à Octobre 94

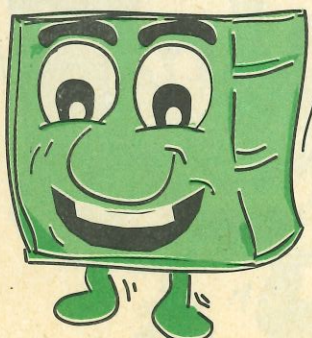


L'année qui vient de s'écouler se caractérise par une baisse sensible des refus qui ne représentent plus que 4% des matières collectées.

Les matériaux recyclables représentent un volume important de nos poubelles. 7 100 m³ ont été collectés soit près de 24 % du volume de nos ordures ménagères.



La présence de verre et de seringues dans les bennes multi-matériaux présente un danger pour le personnel chargé du tri.



*Pensez à eux,
soyez vigilants !*

A N O T E R

L'animation scolaire "1, 2, 3 ... plus belle" continue cette année. Après avoir concerné 34 classes durant l'année scolaire 1993-1994, 26 nouvelles classes ont déjà souhaité accueillir l'animation pendant l'année 1994-1995.

Ainsi, 60 classes primaires et maternelles auront bénéficié de ce programme pédagogique soit 70 % des enfants scolarisés.

Outre l'animation dans de nouvelles classes, un suivi sera assuré dans les classes ayant bénéficié d'un programme en 1993-94.

Pour tous renseignements,
contactez
Sylvie PLANCHER
au 75 02 47 27

UNE RECONNAISSANCE RÉGIONALE

Le Conseil Régional Rhône-Alpes vient d'éditer un guide sur la problématique des déchets. Notre collecte sélective apparaît comme une opération pilote.

Cette reconnaissance a donné l'occasion à France 3 de réaliser un reportage diffusé dans le journal régional du 2 Novembre.